



PÉRIPH'Nord

Porte d'Orvault / Porte de Rennes

N°6 - octobre 2020 - JOURNAL DU CHANTIER



MISE EN SERVICE !

À la fin du mois de juillet 2020, le périphérique Nord de Nantes a été mis en service à trois voies de circulation dans chaque sens, entre les portes de Rennes et Orvault.

La crise sanitaire avait conduit à interrompre le chantier de chaussées le 16 mars 2020. Les équipes en charge de l'opération ont redoublé d'efforts pour mettre en œuvre le plus rapidement possible les mesures de protection de la santé pour tous les intervenants.

Le chantier du périphérique Nord a ainsi pu reprendre le 20 avril 2020 ; il fait partie des tous premiers chantiers qui ont repris au plan national.

La qualité des aménagements réalisés (performance acoustique de l'enrobé, bassins d'eaux pluviales) témoigne du respect des engagements de l'État en faveur de la population et de l'environnement.

Le chantier touche bientôt à sa fin et les derniers travaux prévus (écrans acoustiques, aménagements paysagers et ouvrage de franchissement piscicole dans le Cens), présentés page suivante, auront très peu d'impact sur la circulation.

Annick BONNEVILLE
Directrice de la DREAL
Pays de la Loire

ENTRETIEN AVEC



NICOLAS MONCEAU

(société ATAE) Coordonnateur Sécurité

et Protection de la Santé sur le chantier du périphérique Nord



La crise sanitaire a stoppé net le chantier mi-mars, quel a été votre rôle pour préparer sa reprise ?

La DREAL m'a confié la tâche de coordonner avec elle, mais aussi la maîtrise d'œuvre et les entreprises, toutes les mesures sanitaires nécessaires à la reprise du chantier. Dès la réception du guide de l'Organisme Professionnel de Prévention du BTP (OPPBTB), qui présente le protocole sanitaire pour l'ensemble du secteur, nous avons entamé un travail de mise en place de ce protocole en fonction des spécificités du chantier. J'ai été en contact permanent avec la DREAL et les entreprises pour discuter de l'application des directives de l'État en les combinant avec les contraintes des entreprises et du chantier.

Quand a pu reprendre le chantier et sous quelles conditions ?

Le chantier a pu reprendre le 20 avril, soit à peine plus d'un mois après son interruption. La première condition était que les entreprises disposent du matériel de protection adéquate (masques et gel hydroalcoolique). Des règles strictes de nettoyage ont aussi été mises en place, notamment au niveau des lieux partagés du chantier. Il a été nécessaire également de mettre en place des « zones de désinfection », avec un point d'eau et du gel hydroalcoolique, tout le long du chantier afin de permettre aux personnels de désinfecter les outils partagés.

Contrôlez-vous le respect du protocole sur le chantier ?

Afin de nous assurer que toutes les décisions prises en réunion pouvaient s'appliquer concrètement sur le terrain, j'ai été mandaté pour réaliser deux visites du chantier par semaine afin de vérifier la bonne mise en pratique des règles, faire de la prévention et, si nécessaire, trouver des solutions pour ceux qui rencontrent des problèmes avec le protocole en place. Dans l'ensemble, c'est un chantier exemplaire, tant dans la rapidité de sa reprise que le respect des mesures sanitaires.

DES MESURES IMPORTANTES pour optimiser les conditions sonores

Les engagements de l'État en faveur d'une réduction des nuisances sonores se traduisent par des mesures et des actions concrètes dans le cadre de l'aménagement du périphérique Nord de Nantes.

Des enrobés à haute performance acoustique

Conformément aux exigences du cahier des charges, des enrobés à haute performance acoustique ont été posés sur les chaussées entre les portes de Rennes et d'Orvault. À la demande du maître d'œuvre, le Cerema a contrôlé leur performance en juillet dernier. Son rapport atteste que le revêtement utilisé est classé parmi les revêtements de chaussée les moins bruyants, avec une performance acoustique mesurée inférieure à 71 dB(A), contre 78 dB(A) pour un enrobé classique.

Deux écrans acoustiques en travaux

La réalisation et la réhabilitation d'écrans acoustiques vont maintenant commencer.

Un premier écran d'une longueur de 328 m pour une hauteur de 2 m va être construit en périphérie intérieure, au droit de la bretelle de sortie de la porte de Rennes. La durée des travaux prévue est de quatre mois. Le second écran, situé en périphérie extérieure au droit de la voie métropolitaine 42, sera réhabilité. Les dimensions de l'écran actuel seront conservées (102 m de long, 2 m de hauteur). Les panneaux de l'écran, hauts de 1,35 m, seront entièrement changés pour une meilleure performance acoustique. La durée des travaux prévue est de deux mois.



Principe de fonctionnement d'un écran acoustique.

Un suivi de performance

À l'issue des travaux, le maître d'œuvre fera appel à un bureau de contrôle pour mesurer la performance acoustique des écrans. Des mesures seront également réalisées en façade d'habitations pour évaluer le niveau sonore et le respect de la réglementation.



Dispositif de contrôle de performance acoustique des enrobés.

L'ÉQUIPE

Maître d'ouvrage :

Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire
Contact : m844-peripherique-nantais.
dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Maître d'œuvre :

Service ingénierie routière (SIR) de la Direction interdépartementale des routes de l'Ouest (DIR Ouest)

FINANCEMENT

13,8M€, inscrits au contrat de plan État - Région



avec le soutien financier du Département de Loire-Atlantique de **3,5 M€**



Buses en amont du Cens.

OUVRAGE PISCICOLE DANS LE CENS

Les études, interrompues pendant la crise sanitaire, ont repris : elles vont conduire à la construction, à l'automne 2021, d'un ouvrage destiné à améliorer la franchissabilité du Cens par les poissons.

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Les talus de l'infrastructure et la zone des bassins d'eaux pluviales vont faire l'objet d'un traitement paysager : engazonnement, plantations, paillage et clôtures.

Les travaux seront engagés avant la fin de l'année 2020.

CALENDRIER DES TRAVAUX

Oct. 2020 > Écrans acoustiques

Nov. 2020 > Aménagements paysagers

Sept. 2021 > Ouvrage sur le Cens

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation : MD Conseil
Crédits photographiques : DREAL Pays de la Loire, DIRO

Pour en savoir plus : www.peripherique-nantes.fr